

Retraites : Une réforme de progrès social est possible ! Imposons - là !

Les faits sont là : des manifestants de plus en plus nombreux depuis le 24 juin pour atteindre 3 000 000 de manifestants dans toute la France, dont 300 000 à Paris le 23 septembre dernier ; des sondages qui confirment qu'une écrasante majorité de Français (70%) n'est « pas d'accord » avec le cœur de cette réforme qui augmente à 62 ans l'âge de départ et à 67 ans pour le taux plein. Pourtant le gouvernement et le Medef s'enferment dans leur logique de casse et de régression sociale, témoignant ainsi du profond mépris qu'ils ont pour la France du travail. La loi de casse de nos retraites a été votée à l'Assemblée Nationale par une majorité de députés acquis au Gouvernement : Cela ne veut pas pour autant dire qu'ils ont gagné ! L'histoire récente nous prouve que des lois votées par l'Assemblée Nationale peuvent être suspendues, abandonnées, ou réécrites : **Souvenez-vous du CPE !**

Pour gagner, il faut être encore plus nombreux à entrer dans l'action, à faire grève et à manifester.

Pour gagner, il faut opposer à la loi injuste de Sarkozy/Woerth / Parisot des propositions d'avenir et de progrès

Le gouvernement et le Medef s'enferment dans leur logique de casse et de régression sociale, témoignant ainsi du profond mépris qu'ils ont pour la France du travail !

social afin de répondre aux besoins des salariés, des jeunes, des retraités en trouvant les financements nécessaires pour une réforme de justice sociale !

Garantir la possibilité de prendre sa retraite dès 60 ans : C'est possible !

Compte tenu de l'entrée plus tardive dans la vie active, des difficultés des jeunes à trouver un premier emploi et des aléas de carrière plus nombreux aujourd'hui qu'hier, la concrétisation de cet objectif exige de nouvelles modalités d'acquisition des droits à la retraite qui doivent prendre en compte les années d'études et les périodes de précarité subies.

Des pensions d'au moins 75% du revenu net d'activité pour une carrière complète : C'est possible !

Pour y parvenir la CGT propose de revoir le mode de calcul pour le régime général : retour à la moyenne des dix meilleures années pour le calcul du salaire de référence – au lieu des 25 meilleures aujourd'hui – et une actualisation des salaires sur la base de l'évolution du salaire moyen et non des prix.

Elle propose également que le revenu de retraite ne soit pas inférieur au Smic net pour une carrière complète et que la revalorisation des pensions se fasse sur la base du salaire moyen et non plus sur l'évolution prévisible des prix. Ce qui permettrait aux retraités de bénéficier des fruits de la croissance.

Mardi 12 octobre

Journée massive de grèves et de Manifestation unitaire

à l'appel des organisations d'Île-de-France
CGT - CFDT - CFE/CGC - CFTC - FSU - Solidaires - UNSA

13h30 - Montparnasse - Bastille



Réduire les inégalités et rendre justice : C'est possible !

Les salariés ayant effectué des travaux pénibles voient leur espérance de vie sérieusement diminuée : l'écart entre les ouvriers et les cadres est ainsi de sept ans aujourd'hui.

Pour réparer cette injustice, les salariés assujettis à des travaux pénibles doivent bénéficier d'un départ à la retraite anticipé en fonction de la durée d'exposition à la pénibilité.

De même les droits familiaux et conjugaux doivent être revus afin de ne pas perpétuer, lors de la retraite, les inégalités criantes concernant, en particulier, les femmes ayant eu des enfants.

Assurer le financement des retraites !

Ces droits et garanties appellent des mesures précises pour les financer. Nous évaluons à 6 points de Produit Intérieur Brut (PIB) le niveau de ces ressources supplémentaires. Pour porter progressivement de 12 % à 18 % la part des richesses créées consacrée au financement des retraites, la CGT formule trois séries de propositions.

● Faire contribuer tous les revenus : C'est nécessaire et équitable !

Aujourd'hui, une part de plus en plus importante des revenus n'est pas soumise à cotisation (intéressement, participation, stock-options,...). En 2009, la Cour des comptes évaluait ainsi à près de 10 milliards d'euros le manque à gagner pour nos caisses de protection sociale.

En outre, la CGT propose que les revenus financiers des entreprises soient soumis à contribution.

● Une autre politique de l'emploi : C'est nécessaire et utile !

Le financement des retraites, et de la protection sociale en général, est très dépendant du niveau de l'emploi. Un million d'emplois en plus c'est cinq milliards d'euros de rentrées de cotisations supplémentaires pour les retraites. La France souffre d'un faible taux d'activité, elle arrive au 15e rang européen, ce taux est inférieur à la moyenne de l'Union européenne. Il est particulièrement faible chez les moins de 30 ans et les plus de 50 ans. Cette situation appelle donc une politique de l'emploi d'une toute autre dimension que les « mesurètes » relatives à l'emploi des seniors, en prenant des dispositions véritablement efficaces pour l'emploi des salariés de 50 à 60 ans comme pour celui des salariés de moins de 30 ans.

● Augmenter et moduler les cotisations patronales : C'est nécessaire et juste !

La CGT propose de compléter ces mesures par une réforme des cotisations patronales qui pourraient être modulées en fonction, notamment, des politiques d'emploi des entreprises. Elle propose également d'augmenter les cotisations patronales, de remettre à plat l'ensemble des exonérations (30 milliards d'euros en 2009). Enfin, au besoin, il peut être envisagé, une augmentation des cotisations salariées.

Mardi 12 octobre : Journée massive de grèves et de manifestation unitaire

13h30 - Montparnasse - Bastille

Dès le 13 au matin débattons des suites à donner à l'action !

Je me syndique à la CGT !

Nom:Prénom:.....Age:.....

Adresse:

.....Ville:.....Code Postal:.....

Tél:.....E-mail:.....

Entreprise:.....

Ville et code postal de votre entreprise:.....

A renvoyer à : Union Régionale CGT Île-de-France 263 rue de Paris, case 455, 93514 Montreuil cedex
Tél.: 01 48 18 83 92 - Fax : 01 48 51 68 97 - Email: urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr

